

Alpes de Haute Provence

**COMMUNE
D'AUBIGNOSC**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

EXERCICE 2019

BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 11
(9 présents + 3 pouvoirs – le maire)

Date de la convocation : 18 février 2020

DCM N°10/2020

Séance du 25 février 2020

Envoyé en préfecture le 27/02/2020

Reçu en préfecture le 27/02/2020

Affiché le

ID : 004-210400131-20200225-202010CA2019BA-DE

--- L'an deux mille VINGT, le 25 février à 18H15,

--- Le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. René AVINENS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe des services de l'eau & de l'assainissement, dressé par M. René AVINENS, Maire, sorti au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget général, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés N-1.....	0	5194.93	0	395677.18	0	400 872.11
<i>Affectation des résultats</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Opérations de l'exercice	76810.33	71 634.18	330 281.33	175 632.07	407 091.66	247 266.25
<i>Résultats de l'exercice...</i>	<i>5176.15</i>		<i>154 649.26</i>		<i>159 825.41</i>	
TOTAL GENERAL	76810.33	76829.11	330 281.33	571 309.25	407091.66	648 138.36
Résultats de clôture....		18.78		241 027.92		241 046.70
Restes à réaliser	0	0	89 000	0	89 000	0

2) - constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) – Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) – Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

R. AVINENS.

